

Arme de catégorie C

Procédure

Etape n° 1 : je prends connaissance des informations générales de la rubrique armes du site internet service-public.fr.

Etape n° 2 : je m'adresse à un armurier qui se charge de transmettre mon dossier à la préfecture.

Arme achetée	Arme acquise par un autre moyen (héritage, découverte)
<input type="checkbox"/> cerfa n° 12650*03 complété, daté, signé <input type="checkbox"/> copie d'une pièce d'identité <u>en cours de validité</u> (carte nationale d'identité, passeport ou titre de résident) <input type="checkbox"/> copie d'un justificatif de domicile récent <input type="checkbox"/> copie recto-verso du permis de chasser délivré en France ou à l'étranger, ou de toute autre pièce tenant lieu de permis de chasser étranger, accompagné d'un titre de validation annuel ou temporaire ou d'un titre de validation de l'année précédente <p style="text-align: center;">OU</p> <input type="checkbox"/> copie recto-verso de la licence de tir délivrée par une fédération sportive (tir ou ball-trap) <input type="checkbox"/> pour les mineurs, autorisation et justificatif d'identité de la personne ayant autorité parentale avec copie de sa pièce d'identité	<input type="checkbox"/> cerfa n° 12650*03 complété, daté, signé <input type="checkbox"/> copie d'une pièce d'identité <u>en cours de validité</u> (carte nationale d'identité, passeport ou titre de résident) <input type="checkbox"/> copie d'un justificatif de domicile récent <input type="checkbox"/> copie recto-verso du permis de chasser délivré en France ou à l'étranger, ou de toute autre pièce tenant lieu de permis de chasser étranger, accompagné d'un titre de validation de l'année en cours ou de l'année précédente <p style="text-align: center;">OU</p> <input type="checkbox"/> copie recto-verso de la licence de tir délivrée par une fédération sportive (tir ou ball-trap) <p style="text-align: center;">OU</p> <input type="checkbox"/> un certificat médical sous pli fermé datant de moins d'un mois et attestant que l'état de santé physique et psychique du demandeur n'est pas incompatible avec la détention de ces armes <input type="checkbox"/> pour les mineurs, autorisation et justificatif d'identité de la personne ayant autorité parentale avec copie de sa pièce d'identité

Préfecture des Pyrénées-Orientales
 Direction des sécurités
 Bureau des polices administratives de sécurité
 24 quai Sadi Carnot
 66951 PERPIGNAN Cedex